

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03354

Numéro SIREN : 804 941 318

Nom ou dénomination : A-LED31

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011185

Désignation de l'entreprise		SAS A-LED31		40 Allée du Morbihan		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		31770 COLOMIERS					
SIREN		8 0 4 9 4 1 3 1 8 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	12 244	030	8 189	4 056	6 228
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	12 244	048	8 189	4 056	6 228
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	22 523	070		22 523	
		072	1 069	074		1 069	23 553
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	74 902	086		74 902	34 586
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	98 494	098		98 494	58 139
	Total général (I + II)	110	110 739	112	8 189	102 550	64 367
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100		100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		36 279		48 086	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		43 628		8 193	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		81 006		57 379	
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		11 288		6 003	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		1 029		985	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		21 544		6 988		
Total général (I + II + III)				180	102 550	64 367	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	798	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

A-LED31
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 Allée du Morbihan, 31770 COLOMIERS
804 941 318 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 11 MAI 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 43 627,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 627,53 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	30 000,00 euros
Soit 300,00 euros par action	
Le solde	13 627,53 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 49 906,63 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 11 mai 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

a

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2019**

Décisions du 6 avril 2020

20 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 20 000,00 euros

Décisions du 16 octobre 2020

40 000,00 euros soit 400,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 40 000,00 euros.

- **Exercice clos le 31 décembre 2020 :**

décisions du 29 avril 2021

45 000,00 euros, soit 450,00 euros par titre

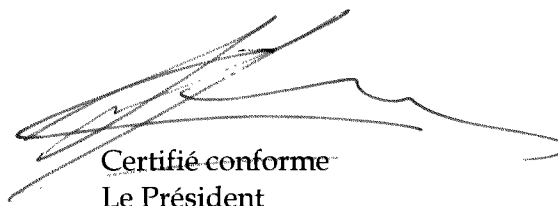
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000,00 euros

- **Exercice clos le 31 décembre 2021 :**

Décisions du 27 avril 2022

20 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 20 000,00 euros



Certifié conforme
Le Président